

défi muet ait été accepté, le prix lui appartient; mais s'il se trouve un adversaire qui veuille le lui disputer, il lui crie : *chom sahue* (*reste debout*); c'est lui annoncer que le gant est relevé, et que le combat va commencer.

Le nouveau lutteur s'avance alors dans l'arène; il touche à l'épaule son adversaire, lui frappe trois fois dans la main, et fait trois signes de croix; puis, se tournant vers lui : « — N'emploies-tu ni sortilège, ni magie? lui dit-il. — Je n'emploie ni sortilège, ni magie. — Es-tu sans haine contre moi? — Je suis sans haine contre toi. — Allons, alors. — Allons. — Je suis de Saint-Cadou. — Moi, je suis de Fouesnan. » Après avoir prononcé ces mots, ils se déchaussent, se frottent les mains de poussière, afin de les avoir plus àpres et moins glissantes; ils s'approchent l'un de l'autre, se saisissent lentement, en formant de leurs bras une écharpe qui passe de l'épaule droite à l'aisselle opposée de l'adversaire, puis se plient sur leurs reins, poussent un léger cri, et la lutte commence. Nous ne donnerons pas ici une description de ces combats longs et parfois dangereux, dans lesquels l'adresse est opposée à l'adresse, la force à la force, la ruse à la ruse. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que parmi les bons coups qu'enseigne l'art de la lutte, il en est surtout trois qui jouissent d'une grande célébrité, et sont réputés les meilleurs. Ce sont : les *toll scarge*, les *cliquet roon* et les *peeg-gourn*. Le *toll scarge* est un coup par lequel, après avoir enlevé son adversaire sur une seule jambe, le lutteur lui balaie l'autre jambe d'un coup de pied. Le *cliquet roon*, ou tourniquet complet, est le coup dans lequel le lutteur, restant immobile, fait tourner autour de lui son adversaire, et le jette à terre par la rapidité de ce mouvement rotatoire. Le *peeg-gourn* est le croc en jambe perfectionné.

D'après les règles de la lutte bretonne, il ne suffit pas de renverser son adversaire pour avoir vaincu, il faut que celui-ci tombe sur le dos. Cette manière de tomber est ce que l'on appelle, en langage de palestre, *ar lam*. Lorsque le lutteur tombe autrement, le saut qu'il a reçu n'est qu'un *costiu*, et ne compte pas.

Les Bas-Bretons ont mêlé leurs croyances superstitieuses à l'usage des luttes, comme à toutes les circonstances de leur vie, ils ont beaucoup de foi dans certaines herbes magiques, qu'il faut cueillir le premier samedi du mois, à minuit, dans certains carrefours hantés. C'est ce qu'ils appellent le *louzou*. Ils pensent que ceux qui sont munis de ce talisman, doivent être invincibles dans la lutte; mais c'est, disent-ils, au risque de la damnation de leur âme, car le *louzou* est toujours un présent du démon.

L'ERMITAGE DE FRIBOURG.

On trouve l'histoire de cet ermitage, dans *l'État et les délices de la Suisse*. La plupart des voyageurs qui ont écrit jusqu'à ce jour sur la Suisse, renvoient à ce livre, lorsqu'ils traversent près de cet endroit le canton de Fribourg. Voici le passage textuel des *Délices* :

A une lieue de Fribourg, du côté de Berne, la Sane coule dans un lit profond; sur sa rive droite s'élève une chaîne de rochers hauts de 5 à 400 pieds, fort escarpés et presque tout droits comme si on les avait coupés; un bois s'étend sur leur sommet. Environ à 200 pieds au-dessus de l'eau, le rocher fait une petite avance sur la rivière : c'est là qu'un ermite se fit chemin jusqu'à une fente de rocher, il y a environ 55 ans (l'auteur écrit en 1750), et y creusa ou tailla une caverne, autant qu'il en fallait pour s'y étendre tout de son long et s'y mettre à couvert des injures de l'air. Mais un autre ermite, venu après lui, nommé Jean Dupré, de Gruyère, ne se contenta pas d'un réduit si étroit. Il entreprit de se tailler un logement plus commode dans le roc, et à force d'y travailler durant 25 ans, avec un valet, il parvint à se faire tout un couvent

On entre d'abord par une cave assez grande, et par un autre caveau où il s'est trouvé, heureusement pour l'ermite, une source abondante de bonne eau. On monte ensuite par un escalier de quelques marches, et l'on trouve une église qui a 65 pieds de long, 56 de large, et 22 de haut. La sacristie, qui est à côté, a 22 pieds de long, autant de large, et 4 de haut. Mais ce qui est le plus digne d'admiration, c'est le clocher qui s'élève, jusqu'au-dessus du rocher, à la hauteur de 70 pieds, sur 6 de large. Entre l'église et le réfectoire, il y a un salon ou antichambre, qui a 44 pieds de long, sur 54 de large. Le réfectoire est petit, comme il le faut pour un ermite; il a 21 pieds de long, et il est occupé en partie par un lit et un fourneau. A côté, est la cuisine, avec une cheminée, dont le canal est plus admirable encore que le clocher de l'église; car il a 90 pieds de haut. De là on passe dans une grande salle longue de 95 pieds, sur 22 de large, et qui est percée de grandes fenêtres, aussi bien que toute la partie de la maison qui donne la vue sur la rivière. On ne peut s'empêcher de se sentir saisi de quelque effroi quand on regarde au bas, et qu'on voit la rivière si loin au-dessous. Au-delà, sont deux autres chambres qui font ensemble la longueur de 54 pieds, et au côté de la grande salle, dans l'obscurité, est un escalier dérobé. Il est presque inconcevable comment cet homme a pu faire, avec un seul valet, un si grand et si difficile ouvrage, et surtout couper les canaux du clocher et de la cheminée. Certainement il lui a fallu bien du temps, bien de la peine et de la patience.

Dans l'ermitage et dans la petite avance dont il a été parlé, il a pratiqué un petit jardin potager, qui fournit des herbes et des fleurs. Cet ermite avait dessein de pousser son ouvrage plus loin; mais la mort ne le lui a pas permis. Le pauvre homme se noya l'an 1708, le jour de saint Antoine, qui était celui de la dédicace de son église. Quelques écoliers y étaient allés ce jour-là, qui est le 17 de janvier, pour célébrer sa fête avec lui : il voulut les reconduire au-delà de l'eau, dans un bac qu'il tenait pour cet usage; malheureu-



(L'Ermitage de Fribourg.)

sement le bac renversa, et il périt avec les écoliers qu'il conduisait. Son ermitage fut vacant durant quelque temps; à la fin, il s'est trouvé un bon prêtre qui est allé remplir sa place. Il tire sa substance des aumônes considérables qu'on lui fait, et aucun étranger curieux qui y va, ne s'en retourne sans lui faire quelque présent; comme aussi lui, de son côté, offre honnêtement du pain, du vin, et un petit bouquet d'aiguilles à ceux qui vont le voir.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 50.